

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 12 décembre 2022

L'EPA Paris-Saclay se dote d'un nouveau cadre stratégique et d'un plan d'actions qui réaffirme ses ambitions en matière de développement durable et de responsabilité sociétale

Dix ans après avoir adopté son schéma directeur territorial et sa démarche éco-territoire, l'EPA Paris-Saclay se dote d'une nouvelle stratégie dédiée au développement durable et à la responsabilité sociétale, coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Grâce à ses trois objectifs stratégiques et ses onze objectifs opérationnels déclinables sur les quatre échelles d'intervention de Paris-Saclay, l'EPA réaffirme ses ambitions en matière de sobriété, de résilience, d'inclusion et de production locale.

Excellence environnementale, cohésion sociale et territoriale, approche participative : ces trois objectifs guident les ambitions de l'EPA Paris-Saclay

La logique d'aménagement portée par l'EPA conjugue **intensité urbaine, mixité des activités et mixité sociale** afin de proposer un cadre de vie qui se caractérise par la proximité et favorise la sobriété foncière des nouveaux quartiers. L'enjeu : faire cohabiter espaces urbanisés, naturels et agricoles avec, notamment, les 4 155 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF).

A travers l'adoption de cette stratégie, l'EPA Paris-Saclay pousse encore plus loin le niveau d'exigence environnementale des projets portés au sein des nouveaux quartiers, avec la volonté de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'ambitions communes. Cette stratégie vise également à répondre aux enjeux nationaux de neutralité carbone, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité en s'inscrivant dans la démarche « *Habiter la France de demain* ».

Ce plan se décline en **trois objectifs stratégiques et 11 objectifs opérationnels, eux-mêmes traduits en 41 actions.**

1^{er} objectif - Faire du territoire un exemple d'excellence environnementale et constituer un cadre de vie agréable au sein d'un territoire bas carbone et adapté au changement climatique

- 1) Préserver la biodiversité et les ressources naturelles et agricoles, contribuer à la résilience du territoire :**
 - Généraliser un suivi scientifique des enjeux de biodiversité dans chaque quartier, déployer des pépinières d'espèces indigènes...
- 2) Faire de Paris-Saclay un territoire bas carbone :**
 - Comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre au sein de l'OIN, favoriser les projets immobiliers bas carbone...
- 3) Aménager des quartiers de ville durable, sobres, qui assurent confort, bien-être et contribuent à la neutralité carbone :**
 - Réviser le socle de prescriptions permettant de garantir un haut niveau de qualité environnementale pour les projets immobiliers, partager les bonnes pratiques en matière de fabrication de la ville durable...
- 4) Développer les mobilités décarbonées pour des quartiers apaisés et connectés :**

- Promouvoir et soutenir le développement du covoiturage et les alternatives à la voiture individuelle, diffuser et partager les données sur les mobilités et les flux au sein de l'OIN Paris-Saclay...
- 5) Promouvoir l'économie circulaire et renforcer le recours aux ressources locales (alimentation, énergies, matériaux...) :**
- Développer les circuits-courts alimentaires en s'appuyant sur les terres agricoles du Plateau de Saclay via notamment la plateforme [Manger local](#), développer le recours aux ressources locales et au réemploi dans les chantiers de l'OIN...

2e objectif - Faire de Paris-Saclay un exemple de cohésion sociale et territoriale et réaffirmer la place de toutes et tous au sein des nouveaux quartiers

- 6) Partager la dynamique du pôle académique jusqu'aux Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) :**
- Développer un réseau de référents « *égalité des chances* », soutenir et accompagner la mise en relation des acteurs de l'enseignement et des entreprises pour déployer et renforcer les dispositifs existants en matière d'égalité des chances ;
- 7) Faciliter l'accès à l'emploi pour les publics qui en sont éloignés :**
- Faire connaître les dispositifs et acteurs concernés aux entreprises qui s'y installent, développer des programmes d'alternance, de mentorat et de parrainage au sein des entreprises du cluster...
- 8) Lier les nouveaux quartiers au tissu urbain existant et favoriser les échanges entre les différents espaces :**
- Poursuivre et renforcer la prise en compte des besoins du tissu urbain environnant (équipements, espaces publics, commerces...), faciliter l'accessibilité de Paris-Saclay à tous les publics...

3e objectif - Coconstruire ce projet à travers une démarche participative

- 9) Partager le projet Paris-Saclay avec les collectivités :**
- Renforcer le travail collectif avec les acteurs du territoire et intensifier les coopérations entre l'EPA, les services des collectivités et de l'Etat.
- 10) Mobiliser les acteurs du territoire, soutenir et valoriser leurs actions :**
- Développer un réseau de correspondants RSE au sein des établissements de Paris-Saclay.
- 11) Renforcer la participation directe du public à la conception et à la vie du projet :**
- Développer l'urbanisme transitoire, organiser les retours d'expérience des usagers et habitants concernant les projets immobiliers et les équipements des nouveaux quartiers...

« A travers ce nouveau programme qui s'inscrit dans une dynamique globale d'innovation, notre ambition est de développer un territoire durable qui répond à la fois aux défis environnementaux et sociaux, ainsi qu'aux aspirations de celles et ceux qui le font vivre. La réussite de ce projet ambitieux passera par la mobilisation de l'ensemble des énergies qui participent au rayonnement de Paris-Saclay pour développer des quartiers mixtes, vivants et agréables, en proximité avec la nature, et qui donneront envie à des habitants de s'y installer », déclare Philippe Van de Maele, directeur général de l'EPA Paris-Saclay.

Un nouveau cadre stratégique qui prolonge dix années d'engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale

A l'issue d'une concertation menée avec tous les partenaires institutionnels, académiques, associatifs et économiques du territoire de l'OIN, l'EPA a actualisé, renforcé et élargi les ambitions initiales du projet Paris-Saclay, à travers notamment une approche carbone ambitieuse et la prise en compte d'une

démarche d'inclusion sociale. Ce nouveau cadre, formalisé et décliné dans un programme d'actions, a été adopté par le Conseil d'administration de l'EPA le 24 mars 2022.

En écho aux enjeux nationaux de neutralité carbone, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité portés par le plan « *Habiter la France de demain* », **cette stratégie réaffirme l'engagement de l'OIN dans une vision durable du territoire et est pensé au niveau de quatre échelles d'intervention :**

- **L'échelle métropolitaine du Grand Paris**, pour développer un cluster scientifique et technologique de rang mondial, qui combine emploi et habitat, et constituer ainsi un centre d'équilibre du Grand Paris avec un déploiement polycentrique à travers des pôles spécialisés ;
- **L'échelle du territoire Paris-Saclay et de ses trois agglomérations (Paris-Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines)**, pour s'appuyer sur leur complémentarité, proposer des opportunités à l'ensemble des habitants et usagers du territoire et préserver des équilibres et liens entre ville, espaces naturels et agricoles.
- **L'échelle des projets urbains**, en aménageant des quartiers durablement exemplaires, qui se veulent sobres, résilients et inclusifs.
- **L'échelle des acteurs et des organisations**, en déclinant au niveau individuel et collectif les enjeux et principes du développement durable en matière d'excellence environnementale et de cohésion sociale :capitaliser sur la dynamique du cluster pour accompagner les Quartiers Prioritaires de la Ville, faciliter l'insertion professionnelle, encourager le choix d'une électricité verte....

Ce nouveau cadre s'inscrit dans la continuité des actions portées par l'EPA Paris-Saclay qui, dès sa création, s'est volontairement engagé dans une démarche de développement durable, notamment sur les thématiques énergie et mobilité, approuvée en 2012 et traduite dans le Schéma Directeur Territorial et la stratégie éco-territoire de l'EPA.

La stratégie développement durable et responsabilité sociétale pour l'OIN Paris-Saclay est disponible [ici](#).

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay, dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- Le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- Et le quartier gare de Guyancourt – Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables, capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement privilégié, avec notamment les 4115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes –et bien souvent inédites à cette échelle- en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay

www.epa-paris-saclay.fr

Rumeur Publique

epaps@rumeurpublique.fr

Lorraine Froment / 06 16 31 64 92
Samy Cherifia / 06 14 65 74 99

EPA Paris-Saclay

Gaëlle Coutant

gaelle.coutant@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 36 67

 facebook.com/ParisSaclay

 @parissaclay

 @Paris_saclay

 Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

 youtube/ParisSaclay